

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'EPCC SALINE  
ROYALE D'ARC-ET-SENANS  
SEANCE DU 24 JUIN 2019**

**DEL07JUN2019**

**OBJET : Demandes de subventions 2019**

**Présents :**

**Département du Doubs**

Mme Christine BOUQUIN, Présidente

Mme Annick JACQUEMET, Vice-Présidente

M. Thierry MAIRE DU POSET, Vice-Président

**Ville d'Arc-et-Senans**

M. Jacques MAURICE, Maire

**ENEDIS**

M. Hervé PELLIGAND, Chargé de relations clients Grands comptes

**Personnalités qualifiées**

M. Daniel BOUCON

M. François FAVORY

M. François GIRARD

M. Denis GRANDJEAN

M. François LAIGNEAU, Directeur Territorial Caisse des Dépôts

**Représentants du personnel**

Mme Delphine FAIVRE

M. Michel PETITCOLAS, Comptable de l'EPCC

**Pouvoirs :**

M. Loïc NIEPCERON, Vice-Président de l'EPCC, a donné pouvoir à Mme Christine BOUQUIN

M. Pascal CHOPPIN, représentant du Personnel, a donné pouvoir à Mme Delphine FAIVRE

**Absents excusés :**

M. Gilles BEDER, Maire de Salins-les-Bains

M. Ludovic FAGAUT, Vice-Président du Conseil départemental du Doubs

Mme Laurence FLUTTAZ, Vice-Présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté

M. Raphaël KRUCIEN, Conseiller départemental

Mme Géraldine LEROY, Conseillère départementale

Mme Anne MATHERON, Directrice Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne Franche-Comté

M. Joël MATHURIN, Préfet du Doubs

M. Bernard SCHMELTZ, Préfet de Région Bourgogne Franche-Comté

**Rapporteur** : Mme Christine BOUQUIN, Présidente de l'EPCC

\*\*\*\*\*

**EXPOSE**

La Direction prévoit de solliciter deux subventions pour deux projets distincts :

- « Living Lab Arc Jurassien », dans le cadre du programme INTERREG France-Suisse.
- « Un cercle immense », dans le cadre de l'appel à projets « *Encourager un développement touristique innovant des sites patrimoniaux régionaux* » publié par la Région Bourgogne-Franche-Comté.



**Le projet « Living Lab Arc Jurassien »**, tel que présenté en annexe au rapport, réunit deux partenaires en France et un partenaire en Suisse, qui vont concevoir et mettre en œuvre sur quatre ans une série de mesures de gestion en faveur de la préservation de l'environnement.

Nous allons concevoir et valoriser trois jardins qui aborderont chacun des préoccupations liées à la préservation à long terme des écosystèmes fragilisés de l'Arc Jurassien. Ainsi, le jardin pérenne de la Saline royale portera principalement sur les enjeux des ressources en eau et la vie dans le sol, le jardin Botanique de l'Université de Franche-Comté et de la Ville de Besançon portera sur la qualité de l'air et la diversité des espèces sauvages et le jardin pérenne d'Evologia à Cernier portera principalement sur la permaculture.

Initié sous le concept du Living lab, notre plan d'action consiste à impliquer citoyens, chercheurs ainsi que des acteurs culturels de l'Arc jurassien dans les processus d'expérimentation de mesures de gestion concertée dans les domaines de l'eau, des milieux naturels, des espèces et des paysages à l'échelle transfrontalière en valorisant les richesses naturelles de ce territoire.

La demande de subvention en France auprès du programme INTERREG France-Suisse s'élève à 514 699.77 € pour un budget de 808 884.26 € (dont 587 384.26€ pour l'EPCC Saline royale et 221 500€ pour l'UFC). Le montant total du budget du projet s'élève à 1 320 359.45€ en intégrant la partie suisse.

**Le projet « Un cercle immense »**, tel que détaillé en annexe, est conçu d'une part en lien avec la DRAC, le Département du Doubs, la mairie d'Arc-et-Senans et la LPO, et d'autre part en partenariat avec le Comité régional du tourisme de Bourgogne-Franche-Comté, Doubs Tourisme, Jura Tourisme, l'Université de Franche-Comté, la SNCF, la Fédération Française du Paysage, l'UNEP et la FREDON.

Il vise à renforcer l'offre patrimoniale et environnementale de la Saline, dans une perspective de développement touristique national et international, en créant pour la première fois le fameux second demi-cercle symétrique à la Saline royale imaginé dans la *Cité idéale de Chaux* par Ledoux au 18ème siècle et en aménageant six nouveaux jardins permanents ouverts toute l'année aux visiteurs dans l'enceinte du monument.

La demande de subvention correspondante représente un montant de 250.000 € pour un budget total de près de 1.383.800 € TTC.

Le Conseil d'Administration est ainsi invité à approuver ces deux projets, ces deux demandes de subvention et à autoriser le Directeur général à les signer.

#### **Vote à main levée**

Membres : 13

Pour : 13

#### **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

##### **APRES AVOIR VOTE**

**APPROUVE** à l'unanimité les demandes de subventions adressées au programme INTERREG France-Suisse et à la Région Bourgogne-Franche-Comté respectivement pour les projets « Living Lab Arc Jurassien » et « Un cercle immense ».

**AUTORISE** à l'unanimité le Directeur général à les signer.

La Présidente  
Christine BOUQUIN